

SENSIBILISATION À LA LUTTE CONTRE L'ARRÊT CARDIAQUE ET AUX GESTES QUI SAUVENT

Cette formation répond aux exigences du décret n°2021-469 du 19 avril 2021, qui impose aux employeurs de sensibiliser les salariés, avant leur départ à la retraite, à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent.

Conformément à l'article D.1237-2-2 du Code du travail, le contenu de cette sensibilisation peut être adapté en fonction des compétences déjà acquises par les salariés, notamment au travers de formations antérieures ou de leur expérience professionnelle.

Cette approche permet de proposer une sensibilisation ciblée et progressive, centrée sur les gestes essentiels à réaliser en cas d'urgence vitale, en attendant l'arrivée des secours.

Durée: 3.50 heures (0.50 jours)

Effectif minimal: 2

Effectif maximal: 10

Modalités et délais d'accès

- Pour participer à cette formation, merci de nous contacter par mail ou par téléphone ou de vous rendre sur notre catalogue en ligne via notre site internet.
- La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est de 15 jours.

Date, lieu, tarifs

- Nous consulter

Accessibilité

- Accessible aux personnes en situation de handicap après entretien avec le formateur dispensateur de l'action.

Profil des stagiaires

- Salariés en fin de carrière, avant leur départ à la retraite.

Prérequis

- Aucun

Objectifs (aptitudes et compétences qui seront acquises au cours de la prestation)

- Se protéger et assurer la sécurité de la victime et des témoins.
- Alerter efficacement les services de secours en transmettant les informations nécessaires à leur intervention.
- Réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position d'attente adaptée.
- Intervenir face à une victime en arrêt cardiaque en réalisant les gestes de réanimation et en utilisant un DAE.

Programme version 11 février 2026

Contenu de la formation

- PROTÉGER
 - La phase d'analyse
 - La phase d'action
- EXAMINER
 - Déceler une urgence vitale
 - Libération des voies aériennes
 - Cas particuliers
- ALERTER
 - Qui alerter ?
 - Quel message transmettre ?
- SECOURIR
 - La victime présente un saignement abondant.
 - La victime présente une plaie grave.
 - La victime est inconsciente et respire.
 - La victime est inconsciente et ne respire pas (utilisation du défibrillateur).
- DÉBRIEFING ET CLÔTURE

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

La formation est assurée par un formateur SST certifié par l'INRS, disposant d'un certificat de formateur SST en cours de validité.

Méthodes pédagogiques et techniques

- Exposés interactifs alternant apports théoriques et questionnements à l'aide de supports pédagogiques projetés
- Etude de cas concrets, mises en situation pratiques et exercices d'application
- Matériel de simulation (mannequins, défibrillateur, accessoires de secourisme)
- Quiz en salle
- Mise à disposition des supports pédagogiques en ligne à l'issue de la formation

Modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement attestant de la présence et de la participation active des stagiaires
- Évaluation des acquis par questionnaire oral et/ou écrit (QCM)
- Évaluation pratique lors de mises en situation
- Recueil des appréciations des stagiaires via un formulaire d'évaluation à chaud

Validation de la formation ou certification professionnelle

Attestation de fin de formation

Taux de satisfaction

Programme version 11 février 2026

Sur l'année 2025 : Taux des abandons : 0% / Taux de satisfaction des stagiaires : 94%

Programme version 11 février 2026